

Conseil Municipal de LE MONTEIL

Séance n° 2 du 07-04-2025

Procès-verbal/feuille de clôture

Numéros d'ordre des délibérations :

1	Désignation du secrétaire de séance	Approuvé à l'unanimité
2	Adoption du PV de la réunion du 10/02/2025	Approuvé à l'unanimité
3	Approbation du CFU Commune 2024	Approuvé à l'unanimité
4	Affectation du résultat de fonctionnement 2024 Commune	Approuvé à l'unanimité
5	Vote des taux de la fiscalité directe locale pour 2025	Approuvé à l'unanimité
6	Vote des subventions pour 2025	Approuvé à l'unanimité
7	Vote du Budget Primitif 2025 Commune	Approuvé à l'unanimité
8	Fonds de concours DETR 2025 pour la rénovation couverture centre technique communal/photovoltaïque : modification du plan de financement	Approuvé à l'unanimité
	Décisions du Maire (cf. art. L2122-22 4è du CGTC) • DIA n° 43140-25-04 • DIA n° 43140-25-05 • DIA n° 43140-25-06 • D202502 du 14/03/2025 : décision sur marché de travaux = choix entreprise pour les travaux réfection de la toiture du garage communal/installation photovoltaïque soit LOT 1 – P3C/P3D (désamiantage/réfection toiture) et LOT 2 – CHAPUIS Solaire pour l'installation photovoltaïque	

Liste des membres :

Etaient présents : Christophe PAL, Josette COCHE, Bernard COMPTOUR, Isabelle HOSTIN, Martine ASTRUC BORREGA, Paul PAGES, Corentin CHAMBREY, Sylvain ACHARD, Rémy BARRY, René BLANC

Etaient représentés : Brigitte BOUCHE procuration à Josette COCHE, Thierry ARENDS procuration à Bernard COMPTOUR, Géraldine ROCHETTE à Paul PAGES

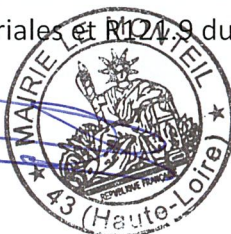
Etaient absents non représentés : Isabelle RIEU

Secrétaire de séance : Paul PAGES

L'intégralité des délibérations peut être consultée en Mairie aux heures d'ouverture et sur le site <https://www.mairielemonteil43.fr>

Vu pour être affiché le 30/06/2025 conformément aux prescriptions des articles L2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales et R121.9 du Code des Communes.

Le Maire
Christophe PAL



Le secrétaire de séance
Paul PAGES